COLLÈGE JACQUES PRÉVERT DE COUTANCES

DÉBUT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION EN JANVIER 2026

La tempête Ciaran qui a touché le grand ouest de la France dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre 2023 avait occasionné de très importants dégâts au sein du collège « Jacques Prévert » de Coutances. Suite à cet événement, Jean Morin, président du Département, avait annoncé en plus des travaux liés à la tempête, des travaux de rénovation énergétique. La collectivité annonce aujourd'hui que ces travaux vont débuter en janvier 2026.

PLANNING PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

La durée des travaux prévus à partir de janvier est estimée à un an. Cela implique une préparation du chantier à compter de la mi-novembre : installation de l'échafaudage, mise en place d'une grue, protection du chantier, etc. À partir du lundi 10 novembre et pour toute la durée des travaux, 6 classes de l'établissement vont être délocalisées dans des bâtiments modulaires installés dans l'enceinte du collège.

Les travaux vont se décomposer ainsi :

- mi-janvier 2026 : dépose de la couverture et de la charpente ; isolation par l'extérieur ; bardage
- février : maçonnerie à l'intérieur des locaux
- avril: pose de la nouvelle charpente et pose des menuiseries
- mi-mai : nouvelle couverture
- fin juin : travaux de rénovation de l'aile Sud
- de septembre 2026 à mars 2027 : travaux de rénovation de l'aile Ouest

Des informations régulières seront envoyées tout au long des travaux pour suivre l'avancement et des visites presse organisées pour les étapes importantes.

« Evaluée à 5,6 millions d'euros et financée à la fois par les assurances et le Département, la réfection du collège Prévert est un engagement pour l'avenir. Nous souhaitons ainsi offrir à nos jeunes les meilleures conditions d'apprentissage. Cette opération d'envergure s'inscrit dans notre politique d'entretien et de rénovation des collèges et illustre la volonté du Département d'offrir un service de qualité aux élèves et aux équipes éducatives ,conformément à notre projet de mandature », déclare Jean Morin, président du Département de la Manche.

RETOUR SUR LES DÉGÂTS CAUSÉS PAR LA TEMPÊTE CIARAN

L'établissement a subi des rafales qui ont arraché plus de 130 m² de toiture, dans la partie haute du bâtiment composée de 5 étages et jouxtant la rue Jean-François Millet. Compte tenu l'impossibilité technique de mettre le bâtiment « hors d'eau » dans un délai restreint, les dégâts internes à la structure se sont aggravés avec les fortes précipitations qui se sont succédées dans les jours suivants.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 07/11/2025



